

## TARIFS DE PRESTATIONS JOURNALIERES EN HOSPITALISATION ET PRESTATIONS DIVERSES

Dans un hôpital, les frais liés à l'hospitalisation sont pris en charge à 80% par l'Assurance Maladie (sauf cas particuliers). L'Assurance Maladie assume également une partie des soins réalisés avant ou après une hospitalisation. Vous serez, par exemple, remboursé à 70% lors d'une consultation chez un anesthésiste, avant une opération, et à 60% si vous avez besoin de séances de rééducation après une intervention chirurgicale. À votre sortie d'hôpital, vous aurez à régler **certains frais qui restent à votre charge** :

### LE MONTANT DU TICKET MODERATEUR

C'est-à-dire la partie des dépenses de santé qui reste à votre charge après le remboursement de l'Assurance Maladie si vous ne possédez pas de mutuelle (20% des frais d'hospitalisation multiplié par le nombre de jours d'hospitalisation).

Le tarif des prestations applicables aux personnes hospitalisées au CH de La Rochelle est fixé ainsi qu'il suit, **à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023** :

SECTEURS D'ACTIVITÉ	PRIX DE JOURNÉE
Hospitalisation à domicile	322,01 €
Médecine – GHS Intermédiaire	454,73 €
Médecine UM Gériatrie, addictologie, douleurs chroniques ambu	779,29 €
Radiothérapie	843,45 €
Nouveaux Nés HC	852,80 €
Autres Séances	899,40 €
Médecine autre UM ambu	909,46 €
Médecine UM Gériatrie, addictologie, douleurs chroniques HC	943,31 €
Médecine autre UM HC	963,63 €
Dialyse	971,99 €
Chimiothérapie	995,58 €
Obstétrique ambu	1039,66 €
Obstétrique HC	1085,94 €
Chirurgie ambu	1107,84 €
Chirurgie HC	1292,74 €
Spécialités couteuses	1601,24 €
Protonthérapie	1881,10 €
Spécialités très couteuses / réanimation	2320,86 €
SSR Polyvalent	363,55 €

### LES SUPPLEMENTS POUR VOTRE CONFORT

Chambre individuelle : **80 €**

### LE FORFAIT JOURNALIER

Représente la participation financière du patient aux frais d'hébergement entraînés par son hospitalisation. Il est dû pour tout séjour supérieur à 24h dans un hôpital, y compris le jour de sortie | **20€**

### PRESTATIONS DES ACCOMPAGNANTS

Petit déjeuner : **4.37€**

Repas accompagnant : **11,10€**

Lit accompagnant : **3.92€**

### TELEPHONE

Ouverture de ligne + 20 min de communication en local : **2€**

Consommation par tranches : **2€**

**Toutefois, si vous avez une mutuelle ou une assurance santé complémentaire, ces frais peuvent être remboursés en partie ou en totalité. Renseignez-vous auprès de votre organisme pour savoir si votre contrat le prévoit.**